



Boulogne Billancourt, le 30 mars 2010

## Communiqué

# Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents de l'Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale de TF1 se tiendra le 15 avril 2010, à 9h30, 32, avenue Hoche - 75008 Paris.

L'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 8 mars 2010 contient l'ordre du jour, les projets de résolutions, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée. Un avis de convocation a été adressé dans les délais légaux aux actionnaires détenant des actions sous la forme nominative. Ces avis sont également disponibles sur le site Internet de la société ([www.tf1finance.fr](http://www.tf1finance.fr)).

Tout actionnaire peut demander l'envoi du rapport de gestion 2009, du rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, du descriptif du programme de rachat d'actions, des comptes et plus généralement de l'ensemble des documents et renseignements prévus par les articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce.

Il est possible de prendre connaissance des documents de l'Assemblée Générale en les consultant au siège social de TF1 :

TF1 – Direction des Affaires Juridiques  
Service Juridique Sociétés et Administration Groupe  
1, quai du Point du jour  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
(tel : 01 41 41 25 43)

**Contacts :**

Département des Relations Investisseurs - 01 41 41 27 32 / courriel : [comfi@tf1.fr](mailto:comfi@tf1.fr)  
Direction des Affaires Juridiques - 01 41 41 25 43

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1 – TF1

Société Anonyme au capital de 42 682 098,40 €

Siège social : 1, Quai du Point du Jour – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
326 300 159 RCS NANTERRE